



# le travail

du permanent

Vol. 4 — No 30

13 septembre 1968

## Projet de \$12 millions de la Fédération Coop-Habitat

La Fédération Coop-Habitat du Québec réalisera d'ici à la fin de mars 1969 divers projets d'habitations coopératives, grâce à un prêt de la Société d'Habitation du Québec qui relève du gouvernement provincial.

La réalisation de ces projets coûtera environ \$12 millions. Il s'agit de maisons en rangée et d'immeubles d'habitation de quatre étages. On en comptera 500 dans la région de Montréal, plus précisément sur la Rive Sud, à Montréal même et dans la ville de Laval; cela coûtera environ \$5 millions.

Il y en aura 300 dans la région de Québec, c'est-à-dire à Duberger, Neufchâtel et Orsainville; la construction de ces habitations s'élèvera à \$3 millions.

On en construira aussi une centaine dans la région du Saguenay (coût \$1 million) et à peu près autant dans les Cantons de l'Est et la Mauricie (coût \$1 million et demi).

### Vie communautaire

La Fédération Coop-Habitat a l'intention d'établir une vie communautaire à l'intérieur de ces ensembles coopératifs. Aussi un service du sociétariat dont le directeur sera le secrétaire général de la Fédération. En plus de développer cette vie communautaire, on tâchera de favoriser la promotion sociale et économique des sociétaires.

C'est ainsi que l'on organisera les loisirs, que l'on donnera des cours sur le budget et des cours généraux aux adultes.

### Abus

Signalons ici que les coopératives d'habitation visent à protéger les gens contre les abus de la loi de l'offre et de la demande dans le domaine de l'habitation.

Dans le but encore d'aider les sociétaires, la Fédération est en train d'effectuer diverses études pour

savoir s'il est possible d'appliquer différentes mesures destinées à favoriser le coopérateur.

Par exemple, on étudie la possibilité d'accorder une plus grande sécurité aux sociétaires qui, à cause de la maladie, perdraient une partie de leur salaire; le loyer serait payé pendant la maladie.

Autre mesure que la Fédération désirerait établir si c'est possible: un système en vertu duquel le loyer serait payé pendant un an lorsque le chef de famille vient à mourir.

En outre, les sociétaires des coopératives d'habitation obtiendront des droits acquis. En d'autres termes, le sociétaire d'une telle coopérative qui doit déménager et qui veut demeurer dans une habitation coopérative d'une autre ville, passe avant celui qui n'était pas déjà sociétaire.

### Projet

Il est à propos de noter ici que chaque coopérative d'habitation sera reliée à une coopérative régionale, de sorte que l'on croit à la Fédération qu'il y aura éventuellement dix ou douze régionales.

### Structures

Dans le mouvement coopératif québécois, certaines personnes ignorent peut-être encore que la Fédération Coop-Habitat a réformé ses structures. C'est ainsi que le directeur général sera assisté de deux adjoints et que trois services ont été créés: celui de la trésorerie qui s'occupera de l'aspect financier des projets, le service technique qui sera chargé de la conception et de la réalisation des projets et le secrétariat général qui, entre autres, aura la responsabilité du sociétariat.

M. Gilbert Charron, qui était auparavant au Conseil de la Coopération, occupe maintenant le poste de secrétaire général.

# Le message des évêques à l'occasion de la Fête du Travail

A l'occasion de la Fête du Travail, chaque année, les évêques du Canada publient un message spécial. Celui de cette année, rédigé par la Commission épiscopale de l'Action sociale de la Conférence canadienne catholique en appelle à la conscience chrétienne devant les problèmes " du chômage, de la discrimination, de la pauvreté sous toutes ses formes " et devant la " réalisation d'une juste société ".

En ce jour de la Fête du Travail, l'Eglise, Peuple de Dieu, exprime sa solidarité avec cette large partie de notre population que compose le monde des travailleurs. L'occasion est propice, aujourd'hui, de nous rappeler à tous que notre titre de chrétien sonne faux si nous n'acceptons pas de partager les angoisses des victimes du chômage, de la discrimination, de la pauvreté sous toutes ses formes, et de vibrer aux aspirations de ceux qui espèrent la réalisation d'une juste société.

Le scandale de la pauvreté et de l'injustice dans le monde est flagrant. Vingt pour cent de la population disposent de quatre-vingt pour cent des richesses du globe.

Le Canada lui-même, avec ses immenses ressources, est loin de présenter une image réconfortante à ceux qui ont soif de justice et de dignité humaine. Un Canadien sur trois vit socialement, économiquement et culturellement en marge de la vie de la communauté canadienne.

Les présentes conditions de logement, les déséquilibres issus du

sous-développement de certaines parties du Canada sont un affront à la justice et une plaie au sein même d'un des pays les plus riches du monde. Nous portons tous, collectivement, la responsabilité d'une telle situation.

Passionnants par les horizons qu'ils ouvrent devant nous, les temps que nous vivons n'en sont pas moins souvent, hélas ! source de beaucoup de déceptions. Les économistes nous affirment que, pour la première fois dans l'histoire, le bien-être pourrait être mis à la portée de tous. Les connaissances nouvelles et les découvertes techniques peuvent transformer en vivantes réalités des rêves depuis longtemps entretenus.

Nous le pourrions; le voulons-nous vraiment ? Quelle est la valeur de notre sens de la justice ? La sincérité de notre amour ? La force de nos convictions ? Ne sommes-nous pas en face d'un drame d'inconscience collective ? Nous oublions si facilement les pauvres. Nous sommes à peine disposés à favoriser leur participation aux décisions qui les concernent. Et pourtant, c'est là une exigence première de la dignité de l'homme.

Le message chrétien est clair. Dieu nous interpelle par les " Signes des temps ", par les événements quotidiens : " Nourris ton frère affamé. Donne un vêtement à celui qui a froid. Prête un toit au sans-abri ". Concrètement, aujourd'hui, cela veut dire : de meilleurs salaires, un plus haut niveau d'éducation, des soins médicaux facilement accessibles, des loisirs à la portée de tous, et même des changements radicaux de structures sachant bien que cela dérangera des situations établies et des personnes en place.

Dans le passé, les travailleurs canadiens, grâce surtout à leurs mouvements organisés, ont déployé des efforts courageux pour relever les opprimés et les victimes de l'injustice chez-nous. Qu'ils ne cèdent pas à la tentation de se replier sur leur propre confort : il y a encore trop de besoins et d'espoirs qui ne sont pas satisfaits.

La récente Conférence interconfessionnelle sur la pauvreté l'a démontré avec évidence : les peuples exigent que l'Eglise soit davantage fidèle à sa mission d'être la " conscience sociale " de notre monde. Aucun chrétien n'a le droit de demeurer sourd à cet appel.

L'humanité affronte une tâche gigantesque : celle de promouvoir le développement intégral de tous les hommes. Pour y réussir, il ne suffit pas d'énoncer des principes si beaux soient-ils; chaque citoyen devra poser des actes concrets. Les travailleurs et les pauvres sont certes les premiers responsables de l'amélioration de leur sort; mais les employeurs, les organismes sociaux, les pouvoirs publics doivent se joindre à eux pour élaborer une stratégie commune et solidaire dans la guerre à la pauvreté. Et dans cette lutte, ils peuvent compter sur l'engagement de tout le Peuple de Dieu au sein de toutes les Eglises.

Dans un monde qui ne connaît plus de frontières ni de distances, dans un monde où, malgré cela, les hommes vivent trop souvent " comme voisins mais étrangers ", l'Eglise nourrit une haute aspiration : celle d'instaurer l'unité dans la charité. Cette mission est au coeur même du Message évangélique : les hommes l'entendront-ils ? Là pourtant se trouve la véritable espérance pour un monde meilleur.

# "Méfie-toi, frère Paul"

## *Une lettre de la CLASC au pape à l'occasion de son voyage en Colombie*

A l'occasion du voyage du Souverain Pontife en Colombie, où il a assisté au congrès eucharistique international, la CLASC (l'organisation régionale de la CISC pour l'Amérique latine) a adressé une "Lettre ouverte des travailleurs latino-américains au Pape Paul VI, avocat des peuples pauvres".

Dans leur lettre ouverte, les dirigeants de la CLASC, tout en exprimant leur totale adhésion à l'encyclique sur "Le développement des peuples", exposent au pape la situation actuelle de l'Amérique latine en termes clairs et avec une absolue franchise. La lettre se distingue par le style dans lequel elle est rédigée et par le tutoiement dont elle use en s'adressant au pape. Ainsi, pour le mettre en garde contre l'utilisation possible de sa visite par les classes dominantes, elle dit : "Méfie-toi, frère Paul. Nous savons que des forces occultes : politiques, financières, intellectuelles cherchent à exploiter ta visite pour que tu donnes ton appui à tous leurs abus et privilèges et à leurs crimes contre les pauvres. De nombreux privilégiés, riches et puissants, espèrent que tu te prononceras à Bogota contre l'inéluctable processus révolutionnaire de nos peuples, en invitant les Latino-Américains à s'engager dans un processus "d'évolution graduelle et pacifique".

Après avoir invité le pape à "faire sauter les barrières qui ont été préparées pour isoler des réalités désagréables et des pauvres et affirmé que "les pauvres t'attendent, frère Paul", la lettre dénonce les abus que commettent les forces armées et la police contre ceux qui tentent des "transforma-

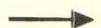
tions audacieuses, profondément novatrices" (Encycliques sur le Développement des Peuples) et elle ajoute : "Ne crois pas que nous défendons les guérillas. Nous savons que ce n'est pas le bon chemin maintenant. Mais tu ne dois pas oublier que dans l'histoire de notre continent, l'indépendance et la liberté politiques ont été conquises grâce à des guérillas simultanées dans tous nos pays".

Un des chapitres de la lettre est intitulé "Les urgences de l'amour et de la solidarité ne permettent aucun délai pour la révolution sociale". Elle y dit, s'appuyant sur les arguments du pape lui-même dans son Encyclique concernant les situations qui justifient une révolution : "En Amérique latine, le développement global de nos peuples et la promotion intégrale de l'homme latino-américain dépendent d'une révolution préalable. C'est pourquoi les exigences de la conscience de chaque Latino-Américain et les urgences de l'amour et de la solidarité dans le coeur de chaque chrétien authentique passent aujourd'hui par la nécessité impérieuse de réaliser cette révolution".

Dans le chapitre "Que ton Eglise soit l'Eglise des pauvres", les dirigeants de la CLASC affirment : "Nous n'insisterons pas en brochant des tableaux dramatiques. Mais notre situation est plus que dramatique : elle est tragique. Et il est important que ton Eglise continue dans notre continent les changements qui ont été opérés en elle depuis le Concile du Vatican. Il est important qu'elle se transforme en Eglise des Pauvres, qu'elle

se libère de la servitude de la haute finance nationale et internationale, de tout compromis avec les pouvoirs temporels, et de toute identification avec les groupes dominants. La révolution suit son chemin, frère Paul, et ton Eglise, qui a encore prestige, autorité et sympathie, si elle a l'audace de changer radicalement, peut se transformer en "La voix et l'esprit qui préparent les chemins de la révolution latino-américaine, non parce que lui incombe la responsabilité d'enseigner comme doit se faire la révolution, mais parce qu'avec cette voix et cet esprit renouvés elle en sera le ferment actif dans les coeurs, dans les esprits et dans la volonté de millions de Latino-Américains".

"Les riches n'écouteront même pas celui qui ressuscite d'entre les morts" est le titre d'un chapitre où il est question de la violence. "Parler de révolution fait surgir immédiatement le problème de la haine et de la violence. Nous ne parlerons pas de la haine. Nous ne croyons pas en elle, mais en l'amour. Et le mobile de la révolution est l'amour et la solidarité humaine. La haine est contre-révolutionnaire. N'en parlons plus. Reste le problème de la violence. On exagère sur ce point en Amérique latine. Il y en a qui veulent faire une théologie de la violence et d'autres une théologie de la non-violence. Comme si le point le plus important de la révolution était une question de violence ou de non-violence, mais on oublie



que pour qu'une révolution puisse triompher, il faut, simplement, faire une révolution jusque dans ses ultimes conséquences. Nous savons que la violence, comme système, ne peut et ne doit pas être aujourd'hui le chemin efficace vers la révolution. Il existe dans notre

continent une tradition humaniste riche et profonde qui repousserait la violence en tant que système. Tu dois savoir, frère Paul, que la violence de ceux qui veulent faire une révolution humaniste n'existera pas, sinon dans la mesure où existeraient des résistances

violentes opposées au progrès des peuples latino-américains. Mais il serait illusoire d'attendre passivement que se convertissent librement, ceux dont Abraram a dit: "Les riches n'écouteront même pas celui qui ressuscite d'entre les morts".

## La Direction de la main-d'oeuvre du Québec procède au reclassement de 19,877 travailleurs

La Direction générale de la main-d'oeuvre du ministère du Travail procède actuellement au reclassement de 19,877 salariés de 38 établissements industriels et commerciaux.

Ces 19,877 travailleurs ont perdu ou risquent de perdre leur emploi par suite de la fermeture complète ou partielle des 38 entreprises mentionnées, soit à cause de réductions de personnel provoquées par des changements techniques ou administratifs au sein de ces entreprises.

### La mise à jour du Bibliophile

Vous avez reçu récemment la mise-à-jour du "Bibliophile" d'octobre 1967 à juillet 1968. Comme dans le numéro original, vous avez pu constater que la dernière partie comprend des résumés de volumes, de même que la table des matières des revues les plus importantes. A ce chapitre, j'aimerais vous souligner les dernières parutions en sociologie :

- L'homme et la société;
- L'autogestion;
- Archives internationales de sociologie de la coopération et du développement.

Certains volumes comme : Les Québécois; l'anarchisme; le gaullisme; la technocratie; le corporatisme, sont aussi à retenir.

J'aimerais bien connaître votre opinion quant à l'utilité de cet index. Croyez-vous qu'il corresponde à vos recherches quotidiennes ? Si vous avez des suggestions à faire, n'hésitez pas de m'écrire au Centre de documentation.

Nicole Thérien,  
documentaliste

Mentionnons à titre d'exemple les noms de quelques-unes de ces firmes dont il a été décidé, au cours des derniers mois, de reclasser le personnel :

- "Phillips Cables" à Montréal (150 employés à reclasser);
- "Legrade Incorporé" à Québec (125 employés à reclasser);
- "Terreau et Racine Limitée" à Québec (100 employés à reclasser);
- "Les industries Brookville" à Grand-Mère (150 employés à reclasser);
- "Dominion Textile Co. Ltd" à Valleyfield (725 employés à reclasser);
- "Manitou Barvue Mines" à Val d'Or (230 employés à reclasser);
- "Gulp and Paper" à Clarke City (250 employés à reclasser), etc.

Dans sa politique de reclassement, la Direction générale de la main-d'oeuvre tient compte de l'état de l'offre et de la demande sur le marché du travail; il lui faut, en effet, réinsérer, dans le circuit économique, des salariés privés de leur gagne-pain.

La Direction générale de la main-d'oeuvre doit donc aussi :

● augmenter la mobilité des travailleurs en leur donnant les moyens de se perfectionner au point de vue professionnel;

● entretenir des relations constantes avec les employeurs, les syndicats, les autorités municipales, les corps intermédiaires, certains ministères pour obtenir leur pleine collaboration;

● garder des contacts permanents avec des organismes tels que les conseils régionaux de développement économique, qui contribuent à la mise en oeuvre des politiques de la main-d'oeuvre;

● participer aux études et aux recherches qui tendent à résoudre les problèmes risquant d'affecter le sort des salariés.

Le reclassement bénéficie non seulement au personnel congédié par une entreprise, mais encore aux travailleurs sans emploi d'une localité (exemple : Cabano), d'un territoire donné (exemple : Gaspésie - Bas St-Laurent) ou d'un secteur économique en proie à des difficultés (exemple : la chaussure).

## le travail

du permanent

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN.

Responsable : Service de l'information et des communications de la CSN.

Composition et impression : Les Editions du Richelieu Limitée 100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P.Q.

Tél. : Saint-Jean 347-5326  
Montréal 658-0613